

Valais

Autor(en): **X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **14 (1923)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

entier, sans limite de somme ; d) droit à la pension pour invalidité à partir de la 5^e année de service ; e) plusieurs dispositions qui améliorent la condition des veuves et des orphelins des membres de la Caisse.

A. U. T.

Valais.

La rédaction d'un article chronologique est peu aisée lorsqu'il y a rareté ou manque total de faits valant la peine d'être relatés. Alors on glane çà et là quelques détails qu'en d'autres temps on eût négligés avec raison. C'est un peu le cas aujourd'hui, car l'année 1922 a été dans le Valais d'une sécheresse désolante en événements scolaires de quelque importance. Si on peut dire d'elle ce qu'on dit des peuples qui n'ont pas d'histoire, on pourra du moins dire qu'elle a été heureuse.

Maintenant, suivant l'avis de Cicéron : « Sive quid habes sive nihil habes, scribe tamen aliquid », nous allons relater quelques faits ou renseignements recueillis dans une rapide excursion à travers le domaine de l'enseignement aux différents degrés.

Enseignement secondaire. — Cet enseignement est donné dans les trois collèges classiques de Brigue (langue allemande) de St-Maurice et de Sion (langue française). Ce dernier comprend a) un gymnase classique de 8 années ; b) une école industrielle supérieure de 3 années qui se compose à son tour de 2 sections : une section technique et une section commerciale. Le collège délivre des certificats de maturité classique et technique à la suite d'examens qui ont lieu, l'un après la 8^e année de gymnase, l'autre après la 3^e année du cours technique.

Les élèves de la section commerciale qui ont obtenu les notes suffisantes reçoivent un diplôme à la fin de leurs études. Un examen de sortie est institué à cet effet, conformément à l'art. 8 du règlement pour l'exécution de l'arrêté fédéral (22 janvier 1909) concernant l'encouragement de l'enseignement commercial.

Pour imprimer aux cours supérieurs une orientation nettement pratique, on vient d'introduire la comptabilité au lycée, le cours facultatif d'italien pour les élèves du collège classique, l'utilisation dans l'enseignement du dessin d'objets usuels, des cours d'agriculture.

Dans l'enseignement industriel supérieur on a procédé à une révision des programmes dont le caractère dominant est : 1^o de diviser les disciplines en 2 catégories correspondant au double but de la culture générale et de la formation professionnelle ;

2° de laisser au maître une grande latitude pour l'organisation et l'interprétation des dits programmes, pour l'élargissement ou le rétrécissement du cadre suivant la valeur des éléments dont il dispose.

Les professeurs de langue dans leur réunion biennale ont examiné les causes du fléchissement du français. Ils attribuent généralement cette crise à celle de l'attention, à l'abus de la méthode inductive et concrète qui délaisse trop l'étude traditionnelle des règles grammaticales, à l'assoupissement de l'amour-propre chez l'élève, à la place exagérée qu'ont prise les sports, etc.

Enseignement primaire. — Le début de l'année scolaire 1922-1923 a vu paraître un nouveau manuel d'histoire suisse par M. Zehner, directeur d'école à Monthey. Ce manuel est remarquable par sa disposition, ses illustrations et son agencement méthodique. Quand, dans une nouvelle édition, il aura reçu quelques légères retouches et l'adjonction d'un certain nombre de morceaux de lecture, il approchera de la perfection.

Afin de rendre les cours complémentaires plus pratiques, plus utilitaires, la Commission cantonale d'enseignement primaire a modifié sensiblement les programmes jusqu'ici en usage dans ces cours. Il est à souhaiter que, poursuivant sa marche dans la voie des améliorations, elle introduise dans un avenir que nous souhaitons rapproché au moins dans les principaux centres de la plaine et surtout de la montagne, quelques exercices de travaux manuels, tels que menuiserie, serrurerie, sculpture sur bois. Ces exercices donneraient aux jeunes gens un peu de goût pour certaines occupations manuelles auxquelles ils pourraient se livrer utilement, surtout pendant les longs mois d'hiver où les travaux des champs sont suspendus. On pourrait aussi organiser dans ces cours des conférences sur des sujets divers, tels que le droit civil suisse, l'hygiène, la sociologie, le civisme, etc. Ces conférences seraient de préférence données par des spécialistes itinérants.

Dans le but de développer le goût du chant, de faire connaître la méthode de culture de la voix et du sentiment esthétique, le Département de l'Instruction publique a organisé en juillet 1922, à Sion, un cours confié à la compétente direction de M. le professeur Troyon, de Lausanne, et suivi par 22 instituteurs en activité. Dans le domaine éducatif les autorités cantonales et plusieurs communes ne vouent pas exclusivement leurs soins au développement intellectuel et moral de la jeunesse. L'éducation physique,

elle aussi, a une large part à leur sollicitude. Nous citerons pour preuves les encouragements donnés à la culture physique, surtout au moyen de la gymnastique, les diverses œuvres d'assistance de création récente, telles que colonies de vacances, lutte contre la tuberculose, goutte de lait, assurance infantile en cas de maladie, etc.

Enseignement agricole. — L'achèvement de la nouvelle école d'agriculture de Châteauneuf, près de Sion, se poursuit activement, de sorte qu'elle pourra recevoir ses hôtes dès l'automne de 1923. Cette entreprise, dont le Valais peut être fier, a été menée à bonne fin grâce à la clairvoyance et aux idées progressistes des autorités cantonales, et grâce aussi à l'initiative énergique de M. le Conseiller d'Etat Troillet.

Espérons que la prochaine chronique pourra donner quelques renseignements sur l'organisation et les débuts de cet établissement, dont nous attendons d'excellents résultats. X.